

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact presse

Selma TOLBA
Chef de service communication
Tél. 03 25 92 33 98
selma.tolba@andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que représentent ces déchets.

Le Centre de stockage de l'Aube a réalisé hier son exercice de sécurité annuel

Mardi 22 septembre à 15h09, le Centre de stockage de l'Aube a déclenché pour exercice son plan d'urgence interne. Le scénario était le suivant : un incendie est survenu dans le magasin (entrepôt de pièces détachées) situé en zone non nucléaire, occasionnant des brûlures graves sur deux intervenants.

Voici les actions entreprises dans le cadre de cet exercice :

Le bâtiment a été évacué et le plan d'urgence interne a été déclenché. Un périmètre de sécurité a été mis en place.

Les secours extérieurs sont intervenus : le SDIS de Brienne-le-Château, puis celui de Bar-sur-Aube ainsi que le SAMU 10. Le feu a été maîtrisé à 16h00.

Les deux victimes de brûlures, salariées d'une entreprise prestataire, conscientes, ont été prises en charge avant l'arrivée du SAMU. L'une d'elles a été transportée à l'hôpital de Troyes. La seconde, a été hélicoptérée à l'hôpital de Metz.

Le plan d'urgence interne a été levé à 17h20. L'Andra a ensuite engagé une séance d'échanges avec l'ensemble des intervenants, permettant d'établir un premier bilan de l'exercice.

En pratique

Le plan d'urgence interne (PUI) du Centre de stockage de l'Aube est déclenché dès lors qu'une situation incidentelle ou accidentelle nécessite l'intervention des secours extérieurs.